



2^{ème} **CONGRÈS**
DE LA **SF2S**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES SCIENCES DE
LA STÉRILISATION

4^{èmes} **JIFS**

JOURNÉES
INTERNATIONALES
FRANCOPHONES
DE STÉRILISATION

PALAIS DU PHARO - MARSEILLE



- ▶ Un apprentissage suisse de 3 ans qui débute en 2018 :
«Technologue en DMx»

Frédy Cavin, président de la SSSH



2007

- ✦ Le comité central fait la proposition de créer un CFC d'agent de stérilisation et demande l'approbation de l'AG
- ✦ Der Zentralvorstand schlägt die Entwicklung eines Eidgenössischen Fähigkeitsausweises für den/die Sterilisationfachmann/frau vor und bittet die GV um offizielle Annahme

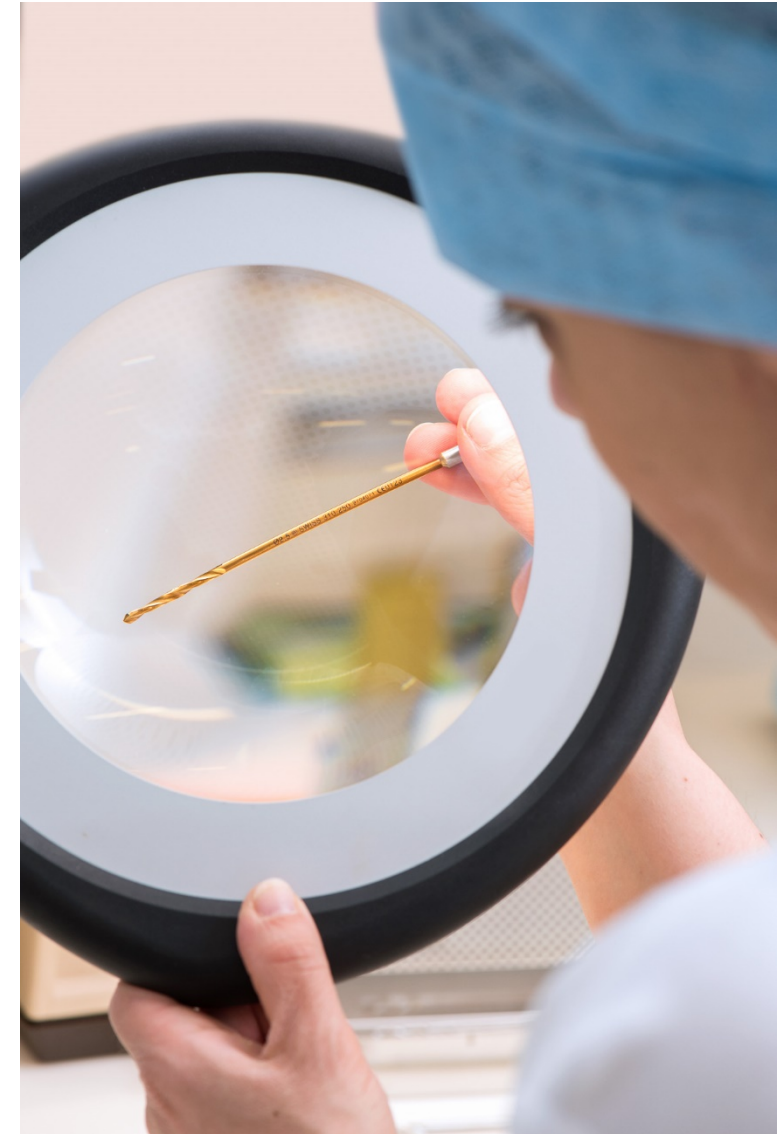
Activités passées

- Autrefois
 - Qui travaillait en stérilisation ?
 - Personnes qui ne pouvaient plus travailler dans les autres services de l'hôpital
 - Personnes sans ou peu de formation de base
 - Quel travail ?
 - Production en série comme les compresses
 - Instruments classiques simples



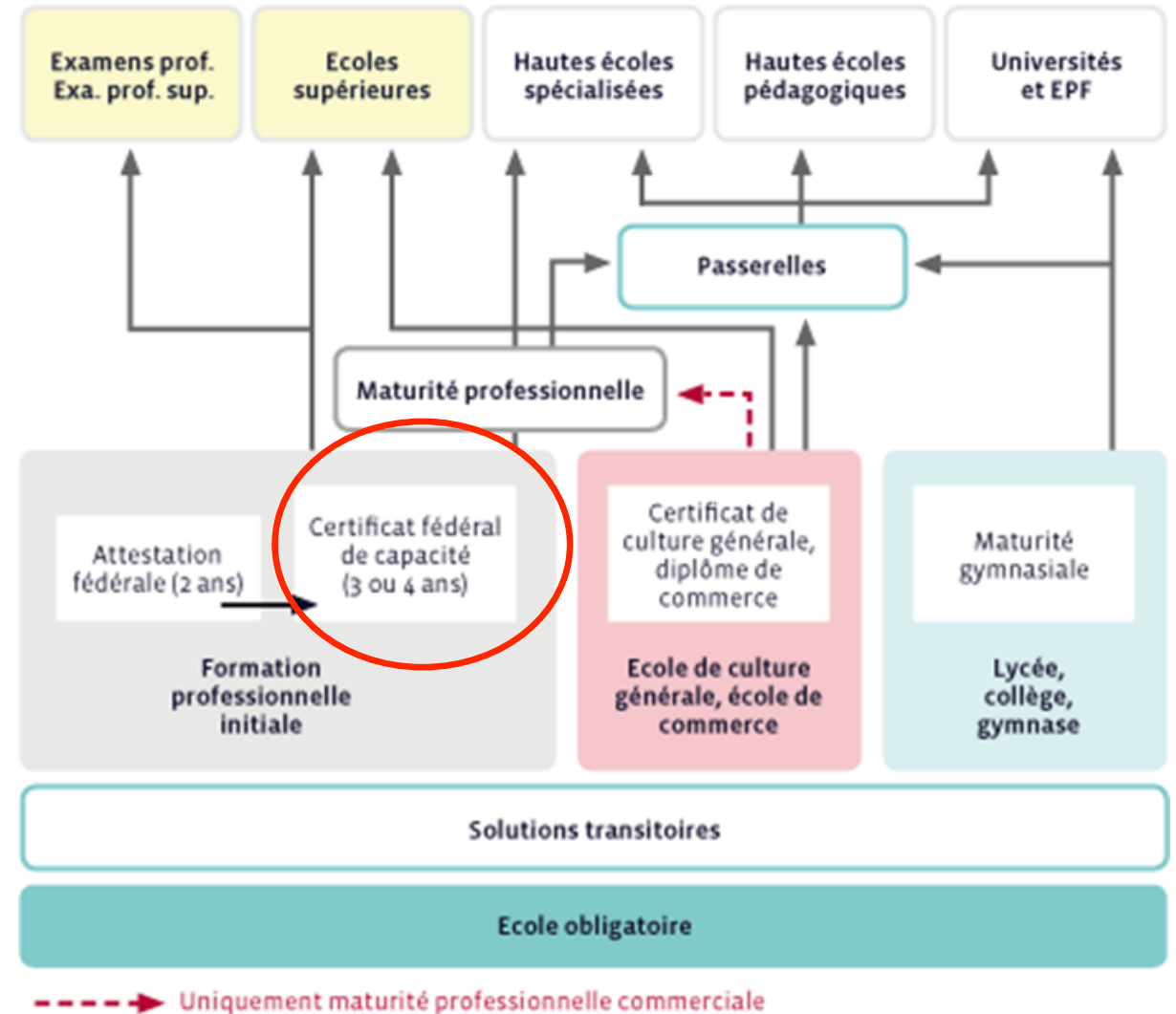
Situation aujourd'hui en Suisse

- Formation à Espace compétences
 - Niveau 1, Niveau 2, VDS, Niveau 3
- Quel travail ?
 - Instruments de plus en plus complexes
 - Utilisation de techniques nouvelles
 - Dosage protéines
 - Utilisation de dynamomètre
 - Utilisation de sondes embarquées
 - Utilisation de moyen de contrôles de fonctionnalité



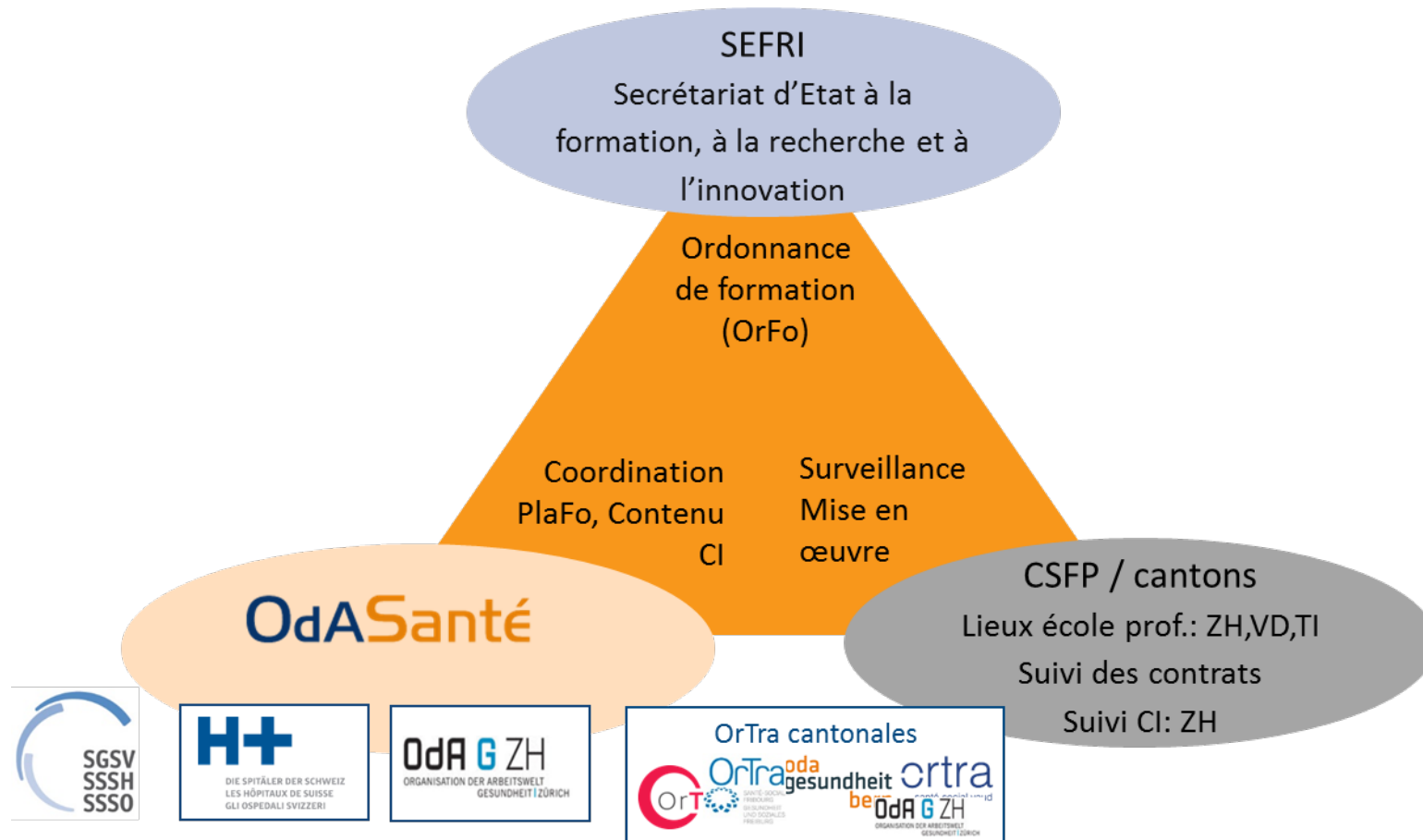
Pourquoi un nouveau métier ?

- Reconnaître le travail réalisé
- Accroître le niveau de compétences
 - Polyvalence
 - Meilleure connaissance de l'instrumentation
- Améliorer la sécurité
- Accroître l'autonomie
- Décloisonner la profession et permettre une évolution professionnelle



Historique de l'organisation du projet TDM

Partenaires pour le développement, l'implémentation et le suivi TDM



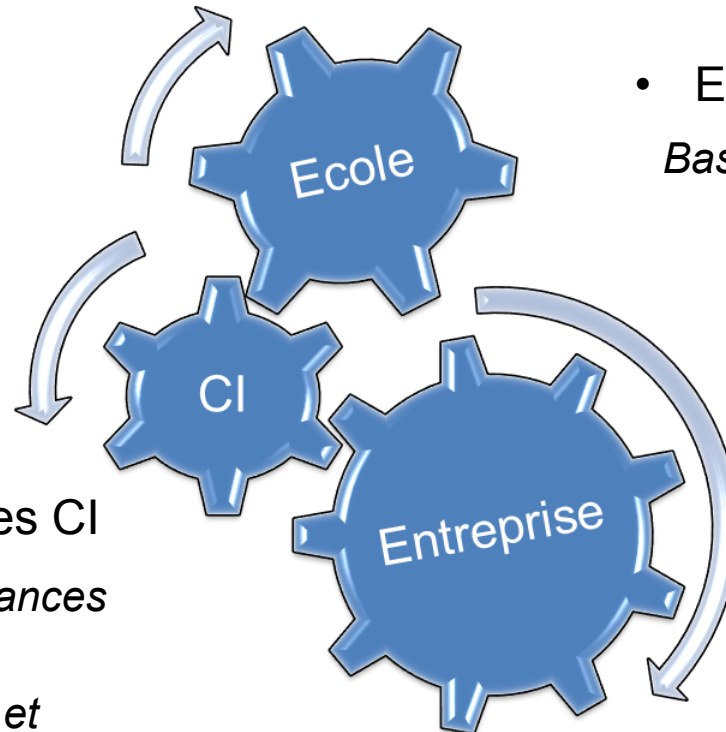
Défis :

- 26 cantons
- 3 langues

Formation en parallèle sur 3 lieux

13 jours pendant les 3 ans

- Cours interentreprises CI
Transfert des connaissances dans la pratique
Entraîner les aptitudes et capacités professionnelles
Complément à la formation en entreprise



- Ecole professionnelle
Bases théoriques

1 jour par semaine

- 3 périodes de culture générale
- 5 périodes de branches techniques

- Entreprise
Formation professionnelle pratique (introduction, mise en œuvre, exercice,...)

4 jours par semaine

Documents

- Ordonnance de formation (légal)
- Plan de formation (annexe du document légal)
- Supports de cours
- Journal d'apprentissage
- Rapport de formation



**Cahier B: Lavage et désinfection
des dispositifs médicaux**
Markus Auly et al.
ISBN 978-3-03787-955-9
Date de sortie Août 2018

OdASanté

Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de

**Technologue en dispositifs médicaux
avec certificat fédéral de capacité (CFC)**

du 3 octobre 2017

N° de la profession 87101



**Ordonnance du SEFRI
sur la formation professionnelle initiale
de technologue en dispositifs médicaux
avec certificat fédéral de capacité (CFC)***

412.101.222.30

du 3 octobre 2017 (Etat le 1^{er} janvier 2018)

87101

**Technologue en dispositifs médicaux CFC
Medizinproduktetechnologin EFZ /
Medizinproduktetechnologe EFZ
Tecnologa per dispositivi medici AFC /
Tecnologo per dispositivi medici AFC**

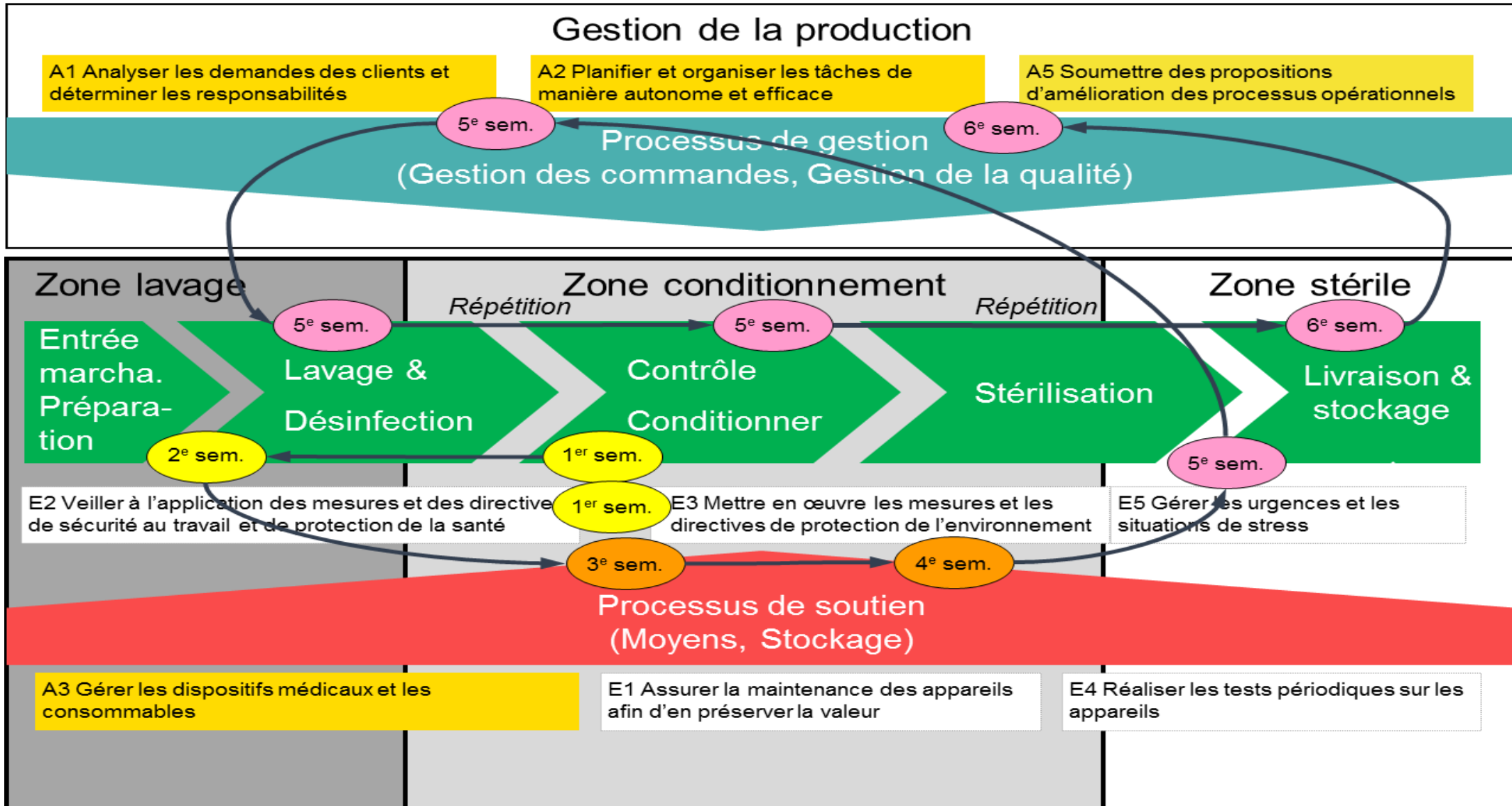
*Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI),
vu l'art. 19 de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle¹,
vu l'art. 12 de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle
(OFPr)²,
vu l'art. 4, al. 4, de l'ordonnance du 28 septembre 2007 sur la protection des jeunes
travailleurs (OLT 5)³,
arrête:*

Plan de formation

- 22 compétences opérationnelles

Domaines de compétences		Compétences opérationnelles				
		1	2	3	4	5
A	Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement	A1 Analyser les demandes des clients et déterminer les responsabilités	A2 Planifier et organiser les tâches de manière autonome et efficace	A3 Gérer les dispositifs médicaux et les consommables	A4 Assembler, emballer et transporter les commandes	A5 Soumettre des propositions d'amélioration des processus opérationnels
B	Lavage et désinfection des dispositifs médicaux	B1 Préparer les appareils pour le lavage et la désinfection ; effectuer les tests de routine	B2 Trier et préparer les dispositifs médicaux en vue de leur lavage et de leur désinfection	B3 Préparer la charge ; effectuer un lavage et une désinfection mécaniques des dispositifs médicaux	B4 Effectuer un lavage et une désinfection manuels des dispositifs médicaux	B5 Effectuer les contrôles de processus et libérer la charge
C	Assemblage et emballage des dispositifs médicaux	C1 Préparer les appareils de scellage et d'essai de fonctionnalité ; effectuer les tests de routine	C2 Contrôler, entretenir et assembler les dispositifs médicaux	C3 Assembler, emballer et identifier les dispositifs médicaux en tenant compte des directives de sécurité et en optimisant l'utilisation des matériaux		
D	Stérilisation des dispositifs médicaux	D1 Préparer les appareils requis pour le processus de stérilisation à la vapeur saturée ; effectuer et documenter les tests	D2 Préparer les appareils requis pour le processus de stérilisation à basse température ; effectuer et documenter les essais de fonctionnalité	D3 Affecter les dispositifs médicaux à la méthode de stérilisation indiquée, préparer la charge de stérilisation conformément aux profils de charge validés et stériliser les dispositifs médicaux au moyen du procédé adéquat	D4 Réaliser les contrôles de processus et libérer la charge	
E	Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques	E1 Assurer la maintenance des appareils afin d'en préserver la valeur	E2 Veiller à l'application des mesures et des directives de sécurité au travail et de protection de la santé	E3 Mettre en œuvre les mesures et les directives de protection de l'environnement	E4 Réaliser les tests périodiques sur les appareils	E5 Gérer les urgences et les situations de stress

Le déroulement de la formation pratique



Compétence opérationnelle C 2

Domaine de compétences opérationnelles C	Assemblage et emballage des dispositifs médicaux
---	---

Compétence opérationnelle C2	Contrôler, entretenir et assembler les dispositifs médicaux
Situation	<p>Elle/il contrôle, visuellement ou à l'aide de moyens auxiliaires, la propreté, la siccité et l'intégrité des dispositifs médicaux. Conformément aux instructions (p. ex. du fabricant), elle/il vérifie l'exhaustivité et la fonctionnalité des dispositifs médicaux.</p> <p>A l'aide de produits spécialement conçus pour les dispositifs médicaux, elle/il entretient ces derniers et les assemble ensuite selon les instructions.</p> <p>Au besoin, elle/il renvoie les dispositifs médicaux au service en amont, les envoie en réparation ou les restitue au client. En cas de problème (p. ex. pièces manquantes ou défectueuses), elle/il en discute avec la personne responsable.</p>

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Connaissances	Distinguer les dispositifs médicaux et expliquer leur emploi, leurs caractéristiques et leur retraitement.	o	X	o
	Expliquer la classification des dispositifs médicaux selon Spaulding.	o	X	o
	Comprendre les fondements mécaniques (forcés en présence) dans le contexte des dispositifs médicaux et des appareils.	o	X	
	Comprendre les incidences d'un contrôle non conforme ou effectué de manière inadéquate.	o	X	o
	Démontrer les principes de la communication dans les différents processus de travail.	o	X	
	Comprendre les flux des matériaux et leur planification dans le temps	X		
	Aptitudes/ capacités	Exécuter le démontage, l'assemblage et les contrôles de fonctionnalité des dispositifs médicaux, selon les indications.	X	o
Utiliser les appareils et les moyens auxiliaires de façon sûre (c.-à-d. conformément aux instructions du fabricant).		X	o	o
Contrôler, vérifier et tester le bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'emballage.		X	o	
Documenter les contrôles, vérifications et tests du bon fonctionnement des appareils et des moyens auxiliaires utilisés pour l'ensemble du processus de retraitement.		X	o	o
Préparer le matériel.		X	o	
Respecter les standards qualitatifs, normes, règles et instructions.		X	o	o
Respecter les normes en matière d'hygiène.		X	o	o

Ressources		Entre-prise	Ecole prof.	CI
Comportements	Résistance au stress	X	o	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des utilisateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des patients.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour la santé des collaborateurs.	o	X	o
	Conscience de la responsabilité personnelle pour sa propre santé.	o	X	o
	Méthode de travail soigneuse et rigoureuse.	X	o	o
	Précaution dans la manipulation des dispositifs médicaux et des appareils (conscience des risques).	X	o	o
	Sensibilisation à la gestion parcimonieuse des ressources.	o	X	o
	Conscience de l'importance de l'hygiène dans le processus de travail.	o	X	o
	Réflexion active lors de chacune des étapes du processus de travail.	X	o	o

Légende: X = lieu de formation qui assume la responsabilité principale; o = lieu de formation impliqué

Exigences minimales pour l'entreprise formatrice

- Infrastructures et équipements
 - Zones de travail séparées
 - zone de lavage, zone de conditionnement, zone de stockage stérile
 - Laveurs désinfecteurs
 - Soudeuses
 - Stérilisateurs à la vapeur d'eau



Exigences minimales pour l'entreprise formatrice

- Autres exigences minimales
 - Pouvoir enseigner les compétences opérationnelles du plan de formation
 - Retraiter du matériel provenant d'au moins une salle d'opération
 - Instruments de chirurgie générale
 - Chirurgie minimale invasive
 - Orthopédie
 - Gynécologie
 - Pouvoir organiser 3 stages pratiques
 - 5 jours en salle d'opération
 - 2 jours sans le service d'endoscopie
 - 2 jours auprès d'un client important de la stérilisation



Exigences minimales pour les formateurs en entreprise

- Formation
 - CFC de TDM et au moins 2 ans d'expérience (futur !)
 - CFC dans un autre domaine + niveau 2 d'assistant en stérilisation SSSH/H+ et au moins 3 ans d'expérience
 - Titres de formation supérieure ou haute école et au moins 2 ans d'expérience
- Disposition transitoire (**jusqu'en 2024**)
 - Niveau 2 et 5 ans d'expérience pratique
- Cours de formateur (5 jours)
 - Avant le début de la formation professionnelle



Les apprentis

- Profil :
 - Intérêt pour la technique
 - Habilité manuelle
 - Précision et minutie
 - Sens des responsabilités
 - Résistance au stress
- Conditions
 - Scolarité obligatoire achevée
 - Bon résultats et bonne compréhension dans les sciences naturelles et techniques
 - Pas de vision altérée des couleurs
- Perspectives
 - Accès au domaine de la santé par la technique



Peut commencer son apprentissage à l'âge de 16 ans !

Recommandations salariales de la SSSH

- 1^{ère} année d'apprentissage 800.- par mois (13x)
- 2^{ème} année d'apprentissage 1'000.- par mois (13x)
- 3^{ème} année d'apprentissage 1'400.- par mois (13x)



Responsabilité de l'établissement

Supports de cours

- **Environ 700 pages écrites par des praticiens suisses (D et F)**
- 6 bandes, une par compétence opérationnelle
- Bande A :
 - Gestion des dispositifs médicaux et organisation des tâches inhérentes au processus de retraitement
- Bande B :
 - Lavage et désinfection des DMx
- Bande C :
 - Assemblage et emballage des DMx
- Bande D :
 - Stérilisation des DMx
- Bande E :
 - Assurance de la qualité et du respect des exigences établies par la législation et par des normes techniques
- Bande F : Glossaire + normes



Supports de cours – contenu (exemple D 3)

- Connaissances préalables

Exemple :

Travail préliminaire: Listez quels sont les contrôles à effectuer sur l'emballage et l'étiquetage du matériel qui arrive vers vos stérilisateurs à la vapeur d'eau avant de les charger dans votre stérilisateur !

- Exercice didactique

Comparez votre liste avec celle des autres apprentis de votre classe !

- Données théoriques de base
- Pratiques professionnelles
- Cours interentreprises

Nouveautés !
Apprentissage par situation
Réflexions
Exercices
Système interactif
Vidéos
Liens

Enseignants à l'école = praticiens du terrain

Journal d'apprentissage (exemple C 2)

1 – DESCRIPTION DE LA SITUATION



1.1	Réfléchissez à une activité que vous avez réalisée vous-même lors de laquelle vous avez contrôlé, entretenu et assemblé des dispositifs médicaux. Mettez un titre concis et précis.
...	
1.2	Décrivez l'activité choisie étape par étape. Qu'avez-vous fait ?
...	
1.3	Quels moyens auxiliaires avez-vous utilisés ?
...	
1.4	Quelles règles ou quels processus avez-vous respectés ? Quels appareils avez-vous utilisés pour les essais de fonctionnalité ? A quelles spécificités avez-vous particulièrement fait attention ?
...	
1.5	Quelles mesures de sécurité avez-vous appliquées ?
...	

Pour 2 compétences par semestre : Rapport de formation officiel

Procédure de qualification

		Cas habituel	Cas spécial
Enseignement 1 ^{er} sem. – 6 ^e sem.	Note d'expérience des connaissances professionnelles	20%	
Examen dans les domaines de qualification	Examen: connaissances professionnelles 3 heures 2,5 h écrit (processus) 0,5 h oral (gestion)	20%	30%
	Examen: Culture générale selon PEC CG	20%	20%
	Examen: travaux pratiques prescrits (TPP), 4 heures, dans l'entreprise	40%	50%

Conditions de réussite

- La procédure de qualification (PQ) avec examen final est réussie si :
 - a. la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4, et
 - b. La note globale est supérieure ou égale à 4 (sur maximum 6)



Collaborateurs actuels ?

- Possibilité de passer l'examen pour obtenir le CFC
- Cours pour passer l'examen
 - Culture générale
 - Cours métier – réflexions à mener
- Quand passer l'examen de CFC ?
 - Après la première volée
 - En 2022

*Mission de la SSSSH
Succès des collaborateurs !*

Appel à présentation !

- 15^{èmes} JNSS
- 19 – 20 juin 2019
- Bienne
- Sujets :
 - Neurologie
 - Collaboration
 - Management
 - Endoscopie
 - Actualités en stérilisation





31 apprentis ont débuté en 2018 leur formation :

- 16 en Suisse alémanique
- 12 en Suisse romande
- 3 en Suisse italienne

Merci de votre attention !